

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Abfallverbrennung
Akteure	Genf
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Eperon, Lionel
Ory, Gisèle

Bevorzugte Zitierweise

Eperon, Lionel; Ory, Gisèle 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Abfallverbrennung, Genf, 1979 - 1997*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Umweltschutz	1
Abfälle	1

Abkürzungsverzeichnis

USG Umweltschutzgesetz

LPE Loi sur la protection de l'environnement

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Abfälle

STANDESINITIATIVE
DATUM: 21.03.1979
GISÈLE ORY

Début 1979, la Suisse possédait 42 stations d'incinération des ordures, deux de compost et huit installations combinées pour traiter les deux millions de tonnes de détritiques récoltés chaque année. Leur construction coûta plus d'un milliard de francs tandis que l'élimination des déchets revint à CHF 100-150 million par an, sans compter les CHF 160 million consacrés à leur ramassage et à leur transport. Les stations d'incinération, considérées pendant longtemps comme un grand progrès, furent accusées d'être les plus grandes dispensatrices de métaux lourds et autres gaz toxiques dans l'atmosphère. A Zurich et Lucerne, elles dépassèrent les normes fédérales, provoquant au Grand Conseil lucernois une intervention en faveur d'un recyclage des déchets. A la suite de deux motions concernant les ordures votées par le Grand Conseil, le canton de Genève déposa à l'Assemblée fédérale une initiative relative à la **limitation des emballages plastiques et perdus**. Il demanda la généralisation des emballages réutilisables et la suppression aussi rapide que possible des plastiques chlorés (PVC). Les demandes furent transmises au Conseil fédéral qui en tint compte dans son projet de LPE.¹

INTERKANTONALE ZUSAMMENARBEIT
DATUM: 19.03.1997
LIONEL EPERON

Chargée de se prononcer sur l'opportunité de construire les usines d'incinération d'ordures ménagères (**UIOM**) de **Posieux** (FR) et de **Lausanne** eu égard aux surcapacités des fours des Cheneviers (GE), une commission de coordination tripartite - composée de représentants des cantons de Fribourg, Vaud et Genève et présidée par la Confédération - est parvenue à la conclusion que les deux projets devront bel et bien être réalisés à moyen terme, mais de façon échelonnée dans le temps: Ainsi, simultanément à l'utilisation des surcapacités de l'usine des Cheneviers via le transfert provisoire sur ce site d'une partie des déchets ménagers vaudois et fribourgeois, la première usine sera construite de manière à être opérationnelle à partir de 2001. Quant à la seconde, elle devra pouvoir entrer en fonction aux alentours de 2005. La question du choix de l'installation à réaliser en premier a pour l'heure été laissée ouverte.²

1) BO CE, 1979, p. 313; BO CN, 1979, p. 386; JdG, 7.6.79; TA, 5.12.79; Bund, 24.12.79.

2) Lib., 14.3, 14.8 et 10.11.97; JdG, 26.4.97; 24 Heures, 19.8.97; Presse des 24.1 et 19.3.97